

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Florac
PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE

Séance du mardi 17 février 2026

Délibération N° DE_2026_023

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
18	15	15
Date de la convocation : 13/01/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix-sept février deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Foyer Logement), sous la présidence de Stéphane MAURIN.

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Olivier MALACHANNE, Stéphane MAURIN, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés :

Absents et Excusés : Guillaume HARVOIS, Thibaud MALGOUYRES, Daniel MOLINES

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Michèle BUISSON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Diagnostic et étude des capacités portantes du pont de Rieumal

Objet : Diagnostic et étude des capacités portantes du pont de rieumal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu les constats faits par le service technique, et alertes récurrentes des usagers,

Considérant l'état actuel du pont de Rieumal qui nécessite une expertise approfondie pour garantir la sécurité des usagers,

Considérant l'importance de cet ouvrage pour la continuité et la sécurité du réseau routier,

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il a sollicité le devis d'une entreprise spécialisée STRAS, devis qu'il présente au conseil, pour un montant de 9848.00 € HT - 11817.60 € TTC.

Date de transmission de l'acte: 27/02/2026
Date de réception de l'AR: 27/02/2026

048-200057594-DE_2026_023-DE
A G E D I

DE_2026_023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

1. De lancer une mission de diagnostic complet et d'étude technique sur le pont de Rieumal visant à :

- Évaluer l'état structurel de l'ouvrage,
 - Identifier les éventuelles pathologies (corrosion, fissures, déformations, etc.),
 - Préconiser des mesures conservatoires d'urgence type réduction de tonnage,
 - Déterminer les besoins en travaux de réparation, renforcement ou remplacement,
 - Proposer des solutions techniques adaptées et chiffrées.
- **D'inscrire au budget** communal 2026 la somme de 9848,00 € HT - 11817,60 € TTC pour financer cette étude suivant devis de l'entreprise STRAS présenté ce jour et annexé à la présente délibération.
- **De mandater** le Maire pour signer tous documents relatifs à cette mission.

Stéphane MAURIN
Président de séance



Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Michèle BUISSON
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 27/02/2026
Date de réception de l'AR: 27/02/2026

048-200057594-DE_2026_023-DE
A G E D I

DE_2026_023